

Séance du 03 septembre 2020

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 39

Votants : 40 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - C. BARDOT – J. KUCHNA – M. CHARASSE – N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX BOUILLON – JM. GERMANANGUE – M. MORGAND – B. AGUIAR – C. BENOIT – JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – E. BARGE – P. SEROR – L. DUFRAISE – O. ROYER – C. MAGNAUD – P. COLAS – F. GONZALES – T. WIRTH – T. LAPLACE – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL (à partir de la délibération n° 6) - A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JD. BARRAUD – JP. RAYMOND – V. TRIBOULET – S. MORIER-MIZOULE – S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absent ayant donné procuration :

M. Jacques BLETTERY à Mme Nicole COULANGE.

Absents excusés :

M. F. SENNEPIN, Vice-Président

Mme et MM. F. SZYPULA – R. DEJEAN – C. DUMONT – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués -

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

N° 11

OBJET :

**ESPACE NATUREL
SENSIBLE
COTE SAINT-
AMAND**

**PLAN
COFINANCEMENTS
2019-2020**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture

le : - 9 SEP. 2020

Publiée ou notifiée

le : - 9 SEP. 2020

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et sa compétence en matière d'aménagement, de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,

Vu le schéma départemental de l'Allier pour la protection et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et la délibération n°16 du conseil communautaire du 26 novembre 2009 décidant du périmètre et du plan de gestion de l'E.N.S (espace naturel sensible) des coteaux calcaires de la Côte St Amand,

Vu la délibération de Vichy Val d'Allier n°31 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2015 relative à l'extension du périmètre E.N.S et la création d'une nouvelle zone de préemption et décidant d'accepter la délégation du droit de substitution pour l'exercice du droit de préemption,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil Départemental en date du 21 mars 2016 approuvant la Convention de partenariat 2016-2020 pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace naturel sensible de la Côte Saint Amand, assortie d'une aide financière à hauteur de 20% maximum du montant total HT de la dépense éligible,

Vu la délibération n°24 du 24 mars 2016 du Conseil Communautaire approuvant le plan de gestion de l'E.N.S. de la côte Saint-Amand, pour la période 2016-2020 et dont le montant pour 5 ans a été estimé à 285 000 € HT (301 000 € TTC),

Considérant l'actuel programme d'actions 2019-2020 pour le marché 19W_012, dont la dépense est estimée à 107 742,76 € HT et pour lequel la seconde tranche conditionnelle d'aide européenne, à hauteur de 60%, n'était plus mobilisable en 2019 : les prévisions de consommation ayant dépassé l'enveloppe « FEDER axe 5 »,

Considérant le nouveau plan de cofinancements prévisionnel 2019-2020 dans lequel le Département s'est engagé à hauteur de 20% maximum d'aide soit dans la limite de 21 549 €, à compléter d'une nouvelle aide européenne FEDER GIP-Massif Central (« Milieux ouverts herbacés ») à hauteur de 60% soit dans la limite de 64 646 €,

Considérant les coteaux calcaires de l'E.N.S. et ses milieux ouverts dont l'intérêt dépasse celui des seuls territoires communautaire et départemental, leurs caractéristiques étant inféodées à la dynamique de la rivière Allier, bassin de la Loire, avec la particularité de présenter des milieux ouverts thermophiles,

Considérant ces coteaux qui participent de la trame agropastorale interrégionale de qualité, composée de divers habitats reliés entre eux par des corridors écologiques (présence forte de pollinisateurs, passage de la faune sauvage...),

Propose au Bureau Communautaire :

- de valider le nouveau plan prévisionnel de cofinancements de l'E.N.S pour la période 2019-2020 (ci-annexé), introduisant le FEDER du GIP Massif Central à hauteur de 60% d'aide, soit un plafond de 64 646 €,
- d'autoriser le Président ou la Vice-Présidente déléguée à solliciter cette aide auprès de la Région AuRA, autorité de gestion du FEDER GIP-MC,
- de dire que les crédits liés à la dernière année du programme d'actions 2019-2020 sont inscrits au budget 2020.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 3 septembre 2020.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


Frédéric AGUILERA



VICHYCOMMUNAUTÉ

Co-financements Espace Naturel Sensible Côte St-Amand

Plan prévisionnel des financements 2019-2020			TOTAUX	FEDER GIP MC 60%	CD03 20%	VichyCo 20%
Mission 1			En euros H.T.			
Entretien des milieux et biodiversité	GH1	Restauration pelouses embroussaillées	6 672,89 €	4 003,73 €	1 334,58 €	1 334,58 €
	GH2	Ouverture et maintien boisements	6 118,00 €	3 670,80 €	1 223,60 €	1 223,60 €
	GH3	Restauration zones humides	1 256,40 €	753,84 €	251,28 €	251,28 €
	GH4	Entretien pelouses sèches	4 410,00 €	2 646,00 €	882,00 €	882,00 €
	GH5	Agropastoralisme et animation agricole	8 803,27 €	5 281,96 €	1 760,65 €	1 760,65 €
Total H.T.			27 260,56 €	16 356,34 €	5 452,11 €	5 452,11 €
Mission 2			En euros H.T.			
Valorisation et communication	VAL1	Entretien ponctuel site	1 855,00 €	1 113,00 €	371,00 €	371,00 €
	VAL1-I	Collecte déchets	1 666,90 €	1 000,14 €	333,38 €	333,38 €
	VAL2	Aménagement accueil site	390,00 €	234,00 €	78,00 €	78,00 €
	VAL2-I	Travaux	5 192,37 €	3 115,42 €	1 038,47 €	1 038,47 €
	VAL3	Interprétation site (conception parcours dédié)	3 077,00 €	1 846,20 €	615,40 €	615,40 €
	VAL3-I	Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	VAL4	Sensibilisation des publics à la biodiversité (animations et supports)	9 997,00 €	5 998,20 €	1 999,40 €	1 999,40 €
VAL5	Valorisation du site (plan et supports de communication)	530,00 €	318,00 €	106,00 €	106,00 €	
Total H.T.			22 708,27 €	13 624,96 €	4 541,65 €	4 541,65 €
Mission 3			En euros H.T.			
Observation, suivis scientifiques	SE1	Etat conservation pelouses sèches	3 000,00 €	1 800,00 €	600,00 €	600,00 €
	SE2	Présence espèces à enjeux	4 103,50 €	2 462,10 €	820,70 €	820,70 €
	SE3	Evaluation cartographique habitats	3 000,00 €	1 800,00 €	600,00 €	600,00 €
Total H.T.			10 103,50 €	6 062,10 €	2 020,70 €	2 020,70 €
Mission 4			En euros H.T.			
Coordination et suivi du programme	AD1	Gestion administrative (comité gestion, rapports...)	11 159,50 €	6 695,70 €	2 231,90 €	2 231,90 €
	AD2	Assistance à maîtrise d'ouvrage (foncier, travaux, veille, réseaux acteurs...)	7 009,29 €	4 205,57 €	1 401,86 €	1 401,86 €
	AD3	Achat foncier	29 501,64 €	17 700,98 €	5 900,33 €	5 900,33 €
Total H.T.			47 670,43 €	28 602,26 €	9 534,09 €	9 534,09 €
RECAPITULATIF						
TOTAL MISSION 1 H.T.			27 260,56 €	16 356,34 €	5 452,11 €	5 452,11 €
TOTAL MISSION 2 H.T.			22 708,27 €	13 624,96 €	4 541,65 €	4 541,65 €
TOTAL MISSION 3 H.T.			10 103,50 €	6 062,10 €	2 020,70 €	2 020,70 €
TOTAL MISSION 4 H.T.			47 670,43 €	28 602,26 €	9 534,09 €	9 534,09 €
TOTAL MISSIONS 1 - 2 - 3 - 4 H.T.			107 742,76 €	64 645,66 €	21 548,55 €	21 548,55 €

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 SEPTEMBRE

Objet de l'acte : 2020 - ESPACE NATUREL SENSIBLE COTE SAINT-AMAND - PLAN
COFINANCEMENTS 2019-2020

.....
Date de décision: 03/09/2020

Date de réception de l'accusé 09/09/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 03SEPT2020_11

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200903-03SEPT2020_11-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 11.pdf (99_DE-003-200071363-20200903-03SEPT2020_11-DE-
1-1_1.pdf)